cipales villes de l'Etat de New-York, qui lui plurent à demi. Il n'avait pas encore trouvé sa voie.

Enfin, il se dirigea vers l'Ouest, et s'établit près de Saint-Paul, à un endroit connu sous le nom de "Petit-Canada" à cause du grand nombre de Canadiens-français qui y avaient planté leur tente.

D'ailleurs Jean-Louis avait déjà deux de ses oncles qui l'avaient dévancé au Petit-Canada, et lui avaient adressé des lettres pressantes de venir les trouver.

Le printemps suivant, après avoir humé l'air frais des prairies, il se sentit grisé par les séductions de la vie facile et sans contrainte de l'Ouest.

Il partit de nouveau pour s'enfoncer dans l'intérieur de ces plaines vastes comme l'océan, qui l'attiraient de plus en plus.

Il s'arrêta un moment à Saint-Cloud qui ne se composait alors que de quelques chétives cabanes. Il y rencontra un Métis du nom de Pierre Laverdure qui lui parla avec avantage du Dakota.

Il le suivit jusqu'au lac du Diable, appelé par les Américains "Fort Talton". Int Faten.

Un traiteur du nom d'Antoine Ouellette, qui faisait le commerce des pelleteries avec les Sioux, lui offrit de l'emploi. Légaré accepta.

C'était une vie rude que celle qu'il venait d'embrasser et qui détonnait avec l'existence calme et paisible de cultivateur qu'il avait menée dans sa jeunesse.

Courir les buffles, voyager au milieu de tribus cruelles, presque toujours en guerre entre elles, se nourrir de viande sèche et de pemmican, errer sans cesse dans les prairies et perdre souvent, par la perfidie des sauvages, le fruit de longs mois de labeur et de privations; tels étaient en général les perspectives et l'aléa de la vie de traiteur.

Au cours de ses voyages, il fit connaissance avec la tribu des Santés, qui se lia d'amitié avec lui. Ses manières affables, sa probité dans le commerce, sa grande libéralité, la douceur de son caractère, son respect pour les traditions et même les préjugés des sauvages, et l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il s'acquittait en tout temps de ses promesses, ne tardèrent pas à lui attirer la confiance et l'estime des Sioux.

Fort-Totton n'est éloigné que d'environ 60 milles de la frontière. Or, comme cet endroit était le siège des affaires de son patron, Légaré eut l'occasion de traverser souvent la frontière, à la suite des troupeaux de buffles et de rencontrer les Cris qui demeuraient sur la terre canadienne. En peu de temps, Légaré put converser facilement en sioux et en cris.